

Le 11 octobre 1793, un seul monument restait debout dans la Basilique silencieuse et dévastée : c'était celui du vainqueur de Sinzheim, de Ladenbourg, de Turckheim, dont le retour à Versailles, en 1674, avait été salué par le canon, et les acclamations de la foule. Turenne mort ne devait pas être protégé par sa gloire, et son tombeau allait crouler, comme tous les autres, sous le marteau des barbares.

Le monument qui était adossé à l'un des côtés de la chapelle de Saint-Eustache était le même qui figure aujourd'hui sous le dôme des Invalides : c'était la même effigie du capitaine avec sa cuirasse et son manteau. Seul de tous les sépulcres violés en 1793, le mausolée de Turenne a gardé toutes ses cendres. Or, le 12 octobre au matin, avant de pénétrer dans le caveau des Bourbons, les ouvriers, impatients de voir les restes d'un grand homme, s'empressèrent d'ouvrir le tombeau de Turenne. Ce fut le premier !

« Quel fut leur étonnement, lorsqu'ils eurent démoli la fermeture du petit caveau placé immédiatement au-dessous du tombeau de marbre que sa famille lui avait fait ériger, et qu'ils eurent ouvert le cercueil ! Turenne fut trouvé dans un état de conservation tel, qu'il n'avait pas été déformé et que les traits de son visage n'étaient point altérés ; les spectateurs, surpris, admirèrent dans ces restes glacés le vainqueur de Turckheim, et oubliant le coup mortel dont il fut frappé à Salzbach, chacun d'eux crut voir son âme s'agiter encore, pour défendre les droits de la France. »

Ce corps, « nullement flétri et parfaitement conforme aux portraits et médaillons que nous possédons de ce grand capitaine, était en état de momie sèche et de couleur de bistre clair. » On allait le jeter dans la fosse préparée pour les Bourbons, quand « sur les observations de plusieurs personnes de marque » qui se trouvaient présentes à cette première opération, il fut remis au nommé Host, gardien du lieu, qui conserva cette momie dans une boîte de chêne, et la déposa dans la petite sacristie de l'église

Host l'exposa pendant plus de huit mois aux regards des curieux. Jusqu'au mois de juin 1794 une foule de visiteurs vinrent des quatre coins du pays dans cette dépendance de l'église. Détail d'ignoble cupidité, qui nous montre que le citoyen Host avait également le génie du trafic, « cet homme vil se permit d'ôter toutes les dents de Turenne pour les vendre à ceux qu'un spectacle aussi curieux que touchant attirait dans l'église ». Un jeune orateur de la Révolution, était venu, lui aussi, contempler la curieuse relique, voulut posséder un souvenir du grand capitaine et, à défaut de dents épuisées, il coupa un doigt au cadavre desséché.

Pendant la belle saison, des milliers de curieux vinrent contempler ce que le chapiteau de Turenne faisait voir comme un étrange bibelot. Un beau jour, en juin 1794, M. Desfontaines, professeur de Botanique au Jardin des Plantes, attiré aussi par tout le tapage fait autour du cadavre exhumé, frappé de l'étonnante conservation du corps, réclama l'objet historique et l'obtint pour le Cabinet d'Histoire naturelle.

Il fut déposé au Muséum. Ce corps qui fut debout sur tant de champs de bataille et qu'atteignit un boulet tiré au hasard, demeura exposé, pendant quatre ans, à la curiosité publique, avec les bêtes empaillées, les fossiles fantastiques et les animaux rares. Le cadavre du grand capitaine était là, quand, le 2 août 1796, un député de l'Isère, Dumolard, monta à la tribune du Conseil des Cinq-Cents :

« ...ce que je vous propose de faire, en demandant au Directoire, par un message, les mesures qu'il a dû prendre pour faire déposer dans un lieu plus convenable et plus décent les restes du grand Turenne. »

La proposition fut adoptée, mais elle n'eut pas de suite immédiate. Ce fut seulement le 24 germinal an VII, que le Directoire exécutif ordonna la fin de ce scandale et arrêta que les restes de Turenne seraient transportés : dans le Musée des Monuments français. Et c'est ainsi que le 24 prairial, à la nuit tombante, le citoyen Lesieur, dans une carriole que lui avait procurée un nommé Berthier, officier de l'arsenal, se rendait au Jardin des Plantes « pour retirer les restes du guerrier dans une caisse de bois en forme de cercueil, vitrée par dessus, dans laquelle le corps de Turenne était enfermé.

Pendant deux ans, les restes de Turenne figurèrent dans le nouveau Musée, à côté d'une tombe mérovingienne, des effigies d'Héloïse et d'Abailard et du sarcophage peut être d'une petite-fille de Sésostris.

En 1800 seulement, à peine investi de toutes les attributions du pouvoir suprême, le Premier Consul trouva la place qui convenait aux dépouilles du capitaine du Grand Siècle, il ordonna leur translation sous le dôme des Invalides, dans ce lieu silencieux et sacré où vont se reposer les soldats de la patrie.

Le 22 septembre 1800, le canon des Invalides annonçait la solennité. A deux heures de l'après-midi, le corps de Turenne placé sur un char de triomphe, traîné par quatre chevaux blancs quittait le Musée des Monuments français. Sur le cercueil était placée l'épée du héros. Un cheval pie, harnaché comme au temps du grand roi et conduit par un noir, ouvrait la marche. Le pompeux cortège traversa Paris au milieu d'une foule immense, saluant de ses acclamations le vaillant capitaine dont le caractère égala le génie.

Il était trois heures quand le précieux dépôt pénétra sous le dôme où l'attendait le Premier Consul. Ce fut Carnot, ministre de la guerre, qui parla, devant le cercueil pompeusement paré, Le ministre de la guerre déposa sur le cercueil une couronne de laurier, et une symphonie militaire termina la cérémonie

